



RÈGLEMENT PARTICULIER --- 13ème Plumes des Monts d'Or

06 et 07 AVRIL 2024

Le tournoi

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBA D sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le Juge-Arbitre de la compétition est **Hervé MAUCHAUFFÉE**, ses décisions seront sans appel.

2. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge-Arbitre se réserve le droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

3. Le tournoi est autorisé par la ligue d'Auvergne Rhône Alpes « AURA » et par la Fédération Française de Badminton « FFBA D » sous le numéro : **[en cours]** / dossier POONA : 2302915

4. Le tournoi se déroulera au gymnase BONORA, Rue Jean-Philippe Rameau, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or.
Les Doubles se joueront le samedi 06 Avril, et les Mixtes le dimanche 07 Avril 2024.

Les inscriptions

5. Les inscriptions se feront exclusivement sur Badnet (www.badnet.org).

6. Le règlement des inscriptions pourra se faire soit en ligne via badnet, soit par chèque bancaire envoyée par courrier postal à l'adresse suivante :

Frédéric Ohrel
6B rue du Viard - 69290 Craponne

7. **Les droits d'inscription** s'élèvent à :
20€ par joueur pour 1 tableau,
22€ par joueur pour 2 tableaux

8. Les inscriptions pourront être faites par le club, ou par les participants.

9. **La date limite d'inscription** est fixée au **mercredi 27 Mars 2024**.

10. **La date de tirage au sort** est fixée au **vendredi 29 mars 2024**

11. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

12. Rappel de l'article 3.2.1.5. du RGC : Dans un même tableau, **le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.**

Cas particulier : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés D8 (côte strictement inférieure à 32).

Cependant, afin d'éviter les paires inclassables dans une catégorie, un joueur ne pourra pas jouer avec un partenaire ayant une cote plus de 8 fois supérieure

Les tableaux et les Séries

13. Chaque tableau sera joué en intégralité sur une journée (de la phase de poules à la finale). La répartition des tableaux sur chacune des 2 journées sera réalisée en fonction de la taille de chacun des tableaux à date de tirage au sort.

14. **Les joueurs seront placés dans les séries en fonction de leur classement CPPH le jour du tirage au sort** (Art. 10 : 29/03/2024).

15. **Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité** entre 4 (poule unique 4 ou 5) et 16 avec 2 sortants par poule selon l'affluence et la densité des joueurs. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, **une liste d'attente est constituée**, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + règlements)
- Date de paiement des droits d'engagement.

16. **Le tournoi est ouvert à tous les joueurs autorisés à participer aux compétitions séniors** (minimes / cadets / juniors / séniors / vétérans) licenciés à la Fédération Française de Badminton, classés dans les séries N3 à NC et exempts de toutes sanctions.

Particularités du Tournoi

17. Pour le bon déroulement du tournoi, **l'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatifs**, et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du Comité Organisateur. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h en avance. Les joueurs souhaitant quitter le gymnase en cours de compétition le feront après accord du Juge-Arbitre, et laisseront leur numéro de téléphone à la table de marque.

18. Le logiciel utilisé sera badnet, le score sera saisi par les joueurs grâce à la tablette disponible à la table de marque avec l'application « Scorbad »

19. **Les volants seront à la charge des joueurs.** En cas de litige le volant choisi sera le **volant officiel** (en vente dans la salle)

RSL Tourney 3 (Elite)

20. L'inscription au tournoi vaut acceptation de l'utilisation de l'image des joueurs. Photos et vidéos peuvent être prises durant le tournoi et diffusées sur différents médias. Si vous ne voulez pas apparaître sur ces supports, merci de nous le signaler lors de votre inscription et/ou à la table de marque.

Arbitrage et coaching

21. Le plateau de jeu est uniquement réservé au Juge-Arbitre, aux organisateurs et aux joueurs. **Les Conseillers Techniques n'auront accès au plateau de jeu que lors des arrêts de jeu réglementaires.** Le nombre de Conseillers Techniques autorisé est de 2 maximum par joueur.

22. Vu la disposition de la salle et l'espace entre les terrains, **le coaching sera INTERDIT en dehors des arrêts de jeu réglementaires.**

23. **Les matchs seront auto-arbitrés.** En cas de litige durant le match, les joueurs pourront faire appel au Juge-Arbitre à n'importe quel moment.

24. Tout volant touchant les rails des rideaux du terrain N°7 sera compté **FAUTE** en jeu et **LET** au 1^{er} service.

Les filins du panier de basket du terrain N°2 sont comptés **LET** tout au long des échanges et donc à rejouer systématiquement
Toute autre infrastructure sera comptée **FAUTE immédiatement** au service ou en jeu.

25. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de **5 minutes** pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

26. **Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes.** Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord express des intéressé(e)s, et prolongé sur décision du Juge-Arbitre.

27. **Les joueurs disposent de 3 minutes de préparation à l'appel de leur match.** Ces 3 minutes comprennent : la prise de contact du terrain, le test des volants, et la mise en tenue. Par ailleurs, un terrain d'échauffement est à la disposition des joueurs pendant toute la compétition. Il sera cependant réservé aux joueurs appelés en préparation.

28. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée.

29. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement des tenues et publicités sera affiché dans la salle au tableau d'affichage.

Forfaits et Remboursements

30. En double ou Mixte, en cas de forfait d'un joueur, si son partenaire trouve un remplaçant, ils seront replacés en fin de liste d'attente s'il y en a une.

31. L'organisation se réserve le droit de trouver un remplaçant si le forfait a eu lieu à une date trop proche de la date du tournoi sans utiliser la liste d'attente.

32. Tous les **remboursements seront faits dans un délai d'1 mois après la compétition.** Tout forfait, signalé après date de tirage au sort, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Pour tout paiement en ligne par BADNET, les remboursements seront faits par BADNET également.

33. **Le joueur forfait après le tirage au sort devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la fin de la compétition à la Ligue de Badminton d'Auvergne Rhône Alpes, sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français** (Tournois et interclubs), en précisant :

- Nom, Prénom, N° de licence,
- Nom et date de la compétition.

L'envoi se fera soit :

- par mail :
sophie.bluy@badminton-aura.org
- par courrier :
Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton
37 route du Vercors - 38500 Saint-Cassien

Le Juge - Arbitre :
Hervé MAUCHAUFFÉE

Le GEO :
Frédéric OHREL
06 77 89 55 92

